

<http://solidaires-meteo.org/CTSS-DIRRE-du-05-12-2011.html>



# CTSS DIRRE du 05/12/2011

- Sections locales - La Réunion - CTSS DIROI -

Date de mise en ligne : vendredi 16 décembre 2011

---

Copyright © Solidaires-Météo - Tous droits réservés

---

## Compte-rendu du SPASMET Solidaires du CTSS DIRRE du 05/12/2011

Le SPASMET Solidaires était représenté par Marc LEVY, Christophe PERRIER et Christophe TANGUY.

Nous inaugurons le CTSS DIRRE nouvelle formule dans lequel l'administration n'est plus représentée que par le directeur et son responsable RH.

### ► Point TROED 2012 :

DIRRE/D annonce les modifications suivantes par rapport au TROED 2011 :

INFO : -1 IT ; CRC : + 1 IT ; MIR : +1 TSI ; DIRRE : - 1 OE

La direction ne souhaite pas remplacer l'OE de la MIR. La MIR devra puiser dans les ressources des effectifs INFRA au « coup par coup » en fonction des disponibilités.

La création d'un poste de TSI, présentée comme une victoire par la direction, n'est en fait que la conséquence de l'augmentation de la charge de travail générée par l'installation du nouveau radar. Ce TROED 2012 est donc en recul par rapport au précédent, le SPASMET Solidaires demande un vote sur ce point. LES OS votent contre à l'unanimité. A noter que dans le nouveau règlement du CTSS, les représentants de l'administration ne participent pas au vote...

Le CTSS sera reconvoqué dans une semaine pour nous faire avaler la couleuvre.

### ► Point Cadre de fonctions informatiques :

\* DIRRE/D annonce le souhait de la direction de réexaminer avec soin les fiches de postes informatiques de la DIRRE. Il indique qu'à terme, seuls les agents des services informatiques devraient bénéficier de ces primes. Rappel du SPASMET Solidaires : le service BECLIM à également des fonctions informatiques bien définies. DIRRE/D ne maîtrisant pas complètement le sujet préfère le réexaminer au prochain CTSS.

\* Prime de l'ex poste INFO/DA : Le SPASMET Solidaire demande le respect de l'engagement de la direction, suite à la mutation de l'agent, de maintenir sa prime jusqu'à la fin de l'année 2011.

\* Suppression prime poste ComCom : Pour DIRRE/D, les tâches inhérentes à ce poste ne justifient plus la reconnaissance de celui ci en fonction informatique.

CFDT et FO approuvent la volonté de la direction de supprimer la prime informatique à un collègue, entérinant ainsi une régression salariale. Une grande première pour des organisations syndicales !!!!!!!!!!!

Le SPASMET Solidaires rappelle que le maintien de cette prime sur le poste ComCom est le résultat d'une négociation consécutive au démantèlement du service INFO/DEV. S'agissant d'un engagement de la direction de l'époque, le SPASMET Solidaires considère que cette suppression est tout à fait malvenue et propose un aménagement du poste incluant l'ajout de tâches informatiques. Le SPASMET Solidaires réitère sa demande de maintenir le poste au cadre informatique, jusqu'au départ ou mutation de l'agent qui l'occupe. Si l'administration maintient sa volonté de sortir le poste du cadre informatique nous lui demandons de proposer à l'agent concerné un nouveau poste informatique à la DIRRE.

### ► Point maintenance :

Suite au départ programmé de l'OE de la MIR, nous demandons à la direction son futur projet d'organisation. DIRRE/D réaffirme son souhait de réunir tous les OE dans la même division (DAF), auprès de laquelle, la MIR pourra

faire ses demandes de renfort en fonction des besoins. Nous lui rappelons, que le non remplacement de l'OE risque d'engendrer des problèmes de fonctionnement du service.

Amélioration des conditions H&S sur les Iles du canal :

Les dernières discussions entre METEO FRANCE et les TAAF ont été tendues, mais néanmoins l'administration nous confirme que des solutions d'amélioration sont à l'étude.

Concernant l'ITS fonctionnelle, elle devrait être versée en février prochain.

► Point TROMELIN :

Les TAAF ont précisé qu'il n'y avait pas de durée limitée pour les communications téléphoniques personnelles des agents en poste sur l'île. Il y a eu, semble-t-il, une mauvaise interprétation des règles d'utilisation. Pour ce qui est de l'utilisation de la BLU, il y aura un cadrage des horaires, de façon à ne pas perturber le fonctionnement du service PREVI. DIRRE/D informe qu'à terme se posera un problème de maintenance des équipements (BLU), non encore tranché avec les TAAF.

La nouvelle convention de mise à disposition des manoeuvres auprès des TAAF a pris effet après le départ des personnels techniques. La situation reste floue d'après la direction, car les manoeuvres n'ont pas encore signé leur mise à disposition. La direction affirme que cette mise à disposition ne remettrait aucunement en cause leur situation professionnelle et permettrait à METEO FRANCE de récupérer les financements des TAAF, définis par la convention. Le SPASMET Solidaires souligne le risque de perdre le regard H&S si les manoeuvres signent leur mise à disposition.

► Point Prévision :

Le SPASMET Solidaires, soulève le problème de l'inadéquation de l'organisation du service de prévisions régionale et marine en fonction de l'exploitation de Météofactory :

Le remplissage de la base de prévisions par zone est faite par un agent qui n'est pas le mieux placé pour le faire puisque occupé aux tâches de prévisions marines.

Les agents de la prévision régionale se sentent du coup complètement démotivés car ils ne peuvent, faute de temps et de concertation avec le prévi marine de la nuit, amender la base en début de vacation de journée.

Résultat : des produits de mauvaise qualité, une prévision mal faite malgré la bonne volonté des agents.

La CFDT soulève les mêmes observations. Le SPASMET Solidaires demande la mise en place d'une organisation adéquate des tâches. DIRRE/D nous annonce qu'il est encore un peu tôt, ceci interviendra en même temps qu'une grande réorganisation générale de la PREVI.

Aux inquiétudes émises par le SPASMET Solidaires quant au devenir du service PREVI, DIRRE/D répond qu'une réflexion sera engagée après la saison cyclonique, pour mise en place en Novembre 2012. L'objectif étant de s'appuyer sur l'expertise des IT prévis pour la vigilance avec la mise en place d'un chef de salle. Pour Gillot, la fermeture de la station la nuit est envisagée après son automatisation.

► Point COP (contrat d'objectif et de performance) :

La traduction à la DIRRE du prochain COP, sera la prochaine fermeture des nuits à l'aéroport de Gillot. La direction ne cache pas qu'elle ne remplacera pas les prochains départs d'OE.

L'administration vise au minimum 6 à 8 fermetures de postes sur la DIRRE.

Bien entendu, le SPASMET Solidaires s'oppose à ces réductions massives et brutales d'effectif.

► Point PFR pour les administratifs :

A ce jour, seul les attachés sont concernés par la PFR, la mise en place pour les assistants est en cours, mais rien n'est encore défini pour les adjoints.

► Point Mayotte :

La station devrait voir sa plage horaire d'ouverture s'allonger dans les mois qui viennent.

Pour le moment, le gestionnaire de la plateforme aéroportuaire n'en a pas fait la demande. La direction nous informe que le service probablement demandé à METEO FRANCE sera de type N4, avec une probable mise en place des METAR automatiques. Le SPASMET Solidaires reste vigilant sur le sujet afin de garantir la pérennité des emplois à Mayotte.

La direction indique que la mise en place du nouveau statut pour les contractuels Mahorais devrait intervenir pour début 2013. Ils seront probablement intégrés dans le corps des TSM au 1er grade, et non au 2ème grade contrairement à l'engagement du PDG sur l'utilisation du nouveau statut TSM.

Après une demande du SPASMET Solidaires, la direction évoque également une éventuelle intégration dans un corps statutaire en utilisant le même texte de loi pour les manoeuvres de Tromelin.

► Point droit d'accès à la DIRRE :

DIRRE/D fera une communication sur le sujet à l'ensemble du personnel avant la fin de l'année. Le SPASMET Solidaires lui rappelle que la demande lui avait déjà été faite au dernier CTPL.

Soulignons que des enquêtes préfectorales seront faites sur les personnels ayant droit d'accès à certains secteurs de la DIRRE.

► Point communication de la direction :

Le SPASMET Solidaires rappelle l'insuffisance de la direction en matière de communication interne. Il demande à ce que l'intranet soit plus vivant, et propose la création d'une lettre mensuelle à l'image de celle existant à la DIRAG. Le SPASMET Solidaires demande à DIRRE/D de participer à au moins 1 réunion annuelle dans chaque service de la DIRRE.

DIRRE/D est défavorable à la création d'une lettre mensuelle, mais s'engage à faire vivre plus régulièrement l'intranet, et à participer plus régulièrement aux réunions de service.

► Point DIF :

Les agents ne comprennent pas pourquoi les demandes de DIF sont systématiquement refusées, même lorsque les demandes ne portent que sur le crédit de temps. Le responsable RH explique que lorsque l'administration accepte un DIF, elle est obligée de prendre en charge les frais pédagogiques. DIRRE/D précise que la formation permanente couvre une grande partie des besoins en formation de la DIRRE, et que le DIF n'est pas vraiment adapté pour l'administration.

Notons qu'un DIF à dernièrement été accepté à la DIRRE, suite à une réponse hors délais de l'administration.

► Point budget :

Le SPASMET demande à ce que soit pris en compte le projet de réaménagement de la salle prévi afin de prévoir des investissements en 2013.

La CFDT demande à ce que le système audio de traduction soit remplacé. Cet investissement n'a pas été jugé prioritaire par la direction métropolitaine, et ne sera pas remplacé en 2012.

FO souligne le montant exorbitant des travaux de réfection de la piscine. Notons que ces crédits votés il y a 3 ans par le CCAS national, ne concernent pas le budget d'investissement de la DIRRE.

► Divers :

DIRRE/D, nous informe que le plan d'action 2012 est en cours de préparation et sera validé en janvier.

### Compte-rendu du SPASMET Solidaires du CTSS DIRRE du 13/12/2011

► Point TROED :

Suite au dernier vote négatif concernant le TROED 2012, le CTSS se réunit une nouvelle fois.

Le SPASMET Solidaires soulève les problèmes de sous-effectif liés aux congés pour longue maladie. DIRRE/D indique que les agents en C.L.M. ne seront pas remplacés.

Les 3 organisations syndicales réaffirment leurs positions et revotent unanimement contre ce TROED entérinant le non remplacement d'un OE.

La direction appliquera ce TROED 2012 contre l'avis des OS.

► Point Cadre de fonctions informatiques :

La direction nous représente le même cadre de fonction informatique qu'au dernier CTSS. DIRRE/D confirme bien le cadre de fonctions informatiques du service BECLIM.

Le cadre global totalise 14 postes informatiques à la DIRRE.

Le SPASMET Solidaires réitère sa demande de maintien du poste COMCOM dans le cadre de fonction informatique, au moins jusqu'au départ ou à la mutation de l'agent concerné.

La direction campe sur ses positions et réaffirme qu'elle exclura le poste du cadre.

Le SPASMET Solidaires interviendra au niveau de la DRH, afin que l'agent concerné ne voie pas son salaire amputé d'une prime informatique, pourtant associée à son poste au moment de son affectation.

Notons que l'administration fut une nouvelle fois bien aidée par 2 organisations syndicales. FO et CFDT se sont en effet clairement positionnées en faveur de cette régression salariale. Probablement une première à METEO FRANCE !!!!

► Point Budget :

Travaux piscine : Le SPASMET Solidaires rappelle qu'il respecte les décisions du CLAS OI et du CCAS concernant les crédits sociaux alloués à la DIRRE. Rappelons que ces investissements se sont fait grâce aux représentants de nos différentes organisations syndicales présents dans ces instances.

► Conclusion :

Ce premier CTSS, dépourvu de règlement, ne nous a pas convaincu, bien au contraire.

Sans ce soucier des inquiétudes légitimes des personnels, la direction poursuit cyniquement ses réductions massives d'effectifs, ses restructurations au bulldozer, contribuant ainsi à la casse générale du service public, déjà bien entamée en métropole.